Compte-rendu

Comité de pilotage du site Natura 2000

Chaumes de Vignac et de Clérignac

22 juin 2021

- Participants : John Bergeron (CD16), Isabelle Blick (DDT), Thierry Charbonnaud (élu Roullet), Romane Clochard (stagiaire BTS GPN Mairie de Claix), Sandrine Guéri (DDT), Sebastien Hamel (DDT), Pierre Landré (CNPF, CETEF), Gilles Moussion (élu Roullet), Dominique Perez (Maire de Claix), Benoît Lauberton (FREDON), Vincent Scamps (Grand Angoulême), Patricia Thomas (élue Roullet)

- Excusé(s) : Aurélie Lavaud (DDT)

- Animateur de la réunion : DDT

- Ordre du jour :
    - Bilan d'animation 2020-2021
    - Perspectives pour l'animation 2021-2022
    - Informations diverses

- Pièce(s) jointe(s) à ce compte-rendu : présentation du Copil

---

Présentation et rappel de Natura par la DDT pour les nouveaux élus.

Il est rappelé en introduction les éléments suivants :

Le Document d'Objectifs (DocOb) a été validé en 2007.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine est la structure animatrice du site depuis 2008. Ses missions d'animation et de mise en œuvre du DocOb consistent en :

- L'animation et la sensibilisation des acteurs locaux
- Le démarchage et l'assistance technique aux demandeurs de contrats Natura 2000 et aux signataires de la charte
- L'assistance aux services de l'Etat
- La préparation et l'animation du comité de pilotage
- La mise en œuvre et le suivi des actions du Docob

2ème année d'animation du marché débuté le 21 mai 2019.

Siège : Saint-Gence
6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
tél. 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org

Site de Billère
28, route de Bayonne - 64140 Billère
tél. 05 59 32 65 19
billere@cen-na.org

Site de Poitiers
44 bd Pont-Achard - 86000 Poitiers
tél. 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org

1. Bilan d'animation 2020-2021
   1.1. Information et sensibilisation de la population
      1.1.1. Animation auprès des scolaires

L'association Charente Nature, prestataire auprès du CEN pour la réalisation d'une animation scolaire a réalisé cette animation auprès de l'école de Roullet le 15 septembre 2020 avec 2 classes de CP soit 42 élèves.

L'animatrice précise que les ces mêmes professeurs ont déjà réservé pour l'année prochaine.

Commentaires : Monsieur Pérez indique qu'à priori l'école de Claix n'a pas bénéficié depuis longtemps d'animation sur le site dans le cadre de N2000. Il est acté que pour le prochain marché l'école de Claix sera prioritaire.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat annuel avec le lycée agricole de l'Oisellerie, l'animatrice du site Natura 2000 a pu faire une animation en classe auprès des élèves de 1ere GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) dans le but de leur présenter le site et ses enjeux. Cette intervention a précédé la réalisation d'un chantier école de 4 jours sur le site.

Dans le but de diversifier les actions pédagogiques, l'animatrice travaille avec les enseignants du lycée agricole sur la réalisation d'animations pédagogiques menées par les lycéens. Malheureusement, compte-tenu des circonstances exceptionnelles, aucune animation n'a pu être réalisée. L'objectif est ici non seulement de former les élèves mais aussi de diversifier l'offre en animation et de proposer plus d'actions de sensibilisation.

      1.1.2. Animation grand public

Une animation à destination du grand public s'est tenue le samedi 19 juin 2021. Compte-tenu des circonstances sanitaires il n'a pas été possible de faire de la publicité sur cette animation. En raison de quoi seulement 7 personnes se sont inscrites pour cette sortie crépusculaire et ont pu entendre et voir l'Engoulevent d'Europe. Soirée merveilleuse magnifiquement orchestrée par Alexandre Dutrey !

La structure animatrice propose de diversifier cette action en visant les plus particulièrement les élus et agents municipaux. En effet, lors d'évènements ou d'intervention, les riverains se tournent vers la commune pour répondre à leurs questionnements. Il est donc primordial que ceux-ci soient informés et sensibilisés aux actions menées sur le site et aux enjeux présents.

Une sortie organisée par Grand Angoulême avec le PAH a eu lieu le 11 octobre 2020, réunissant 50 personnes sur le site. Ces sorties mêlant patrimoine naturel et historique rencontrent souvent un grand succès.

Commentaires : Monsieur Thomas précise qu'une sortie sur les Meulières sera organisée lors des JEP par l'association culturelle de Roullet RSE Patrimoine.

      1.1.3. Autres outils de communication

Plusieurs articles ont été rédigés sur l'arrivée des brebis et la recherche d'un éleveur dans la newsletter du CEN et sur les journaux locaux par M. et Mme Rubeix.

Siège : Saint-Gence
6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
tél. 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org

Site de Billère
28, route de Bayonne - 64140 Billère
tél. 05 59 32 65 19
billere@cen-na.org

Site de Poitiers
44 bd Pont-Achard - 86000 Poitiers
tél. 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org

Le site internet a été actualisé et notamment la page sur l'activité meulière.

Une réflexion est menée avec les acteurs locaux sur le renouvellement des panneaux. Si l'action semblait simple au départ, au vu de la multiplicité des panneaux et des acteurs, le problème s'est complexifié. Aussi le CEN ne peut pas porter tout seul cette action ni organiser les échanges. Il est proposé de réunir tous les acteurs prochainement pour rappeler la responsabilité de tout un chacun.

L'un des panneaux d'entrée de site est tombé cet hiver. Le CEN réfléchi avec le Grand Angoulême et le département de la Charente pour une nouvelle création.

Commentaires : Monsieur Pérez indique que les précédents panneaux étaient très bien faits et qu'il conviendrait de reprendre le contenu.

L'animatrice acquiesce mais souligne la nécessité d'une charte graphique pour tous les panneaux.

Madame Thomas demande si cette charte doit être conforme à celle de Grand Angoulême pour une homogénéité sur l'agglomération en lien avec l'office de tourisme.

Monsieur Scamps précise qu'une cohérence sera recherchée.

Enfin la dernière lettre d'info Natura 2000 est sortie. Le Docob simplifié est en cours d'impression. Sa conception résulte du temps muté lors du 1er confinement. 250 exemplaires ont été tirés pour chacune de ces deux publications pour répondre au budget de la lettre d'info de cette année.

Commentaires : L'animatrice précise que ces documents seront transmis aux communes

1.2. Assistance technique

1.2.1. Contrats Natura 2000

Le renouvellement du contrat d'entretien mécanique des pelouses a été validé et commencera cette année. Il sera réalisé par l'entreprise d'insertion des APHL pour un montant total de 3524€. Il vise à poursuivre les actions par la fauche d'une partie du versant sud du plateau du Vignac. Il sera poursuivi en 2022 par la réouverture de clairières sur le versant nord du plateau des Meulières et de restauration de clairières dans le bois au loup. Il représente une superficie totale de 3.5ha. L'animatrice précise que ce contrat avait été rédigé avant la découverte du départ de la bergère d'où une superficie restreinte.

Un nouveau contrat a été déposé pour répondre à l'objectif de gestion pastorale des chaumes. Pour un montant de 34 800€ sur 3 années, les brebis de Monsieur Philippe Ardouin viendront pâturer le plateau du Vignac sur Roullet et les pelouses et clairières du Bois au loup sur Claix. L'objectif est de diminuer progressivement les interventions mécaniques au profit du pâturage.

1.2.2. Autres actions menées par le CEN

Avec ce même exploitant le CEN vient de signer un prêt à usage sur bien foncier (PUBF) d'une durée de 3 années sur les Meulières. L'objectif est ici de faciliter la gestion pastorale et de permettre à l'éleveur de mettre ses brebis au printemps (surface déclarée)

Siège : Saint-Gence
6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
tél. 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org

Site de Billère
28, route de Bayonne - 64140 Billère
tél. 05 59 32 65 19
billere@cen-na.org

Site de Poitiers
44 bd Pont-Achard - 86000 Poitiers
tél. 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org

Commentaires : L'animatrice précise que la volonté du CEN est de permettre l'installation d'un éleveur localement sur ce territoire. En attendant un porteur de projet, il a été décidé de confier ces terrains à Monsieur Ardouin qui pourra ainsi montrer la validité d'un projet pastoral et économique.

Le Chantier école réalisé tous les ans par les 1ère GMNF du Lycée de l'Oisellerie permet d'apprendre aux élèves les enjeux de la gestion conservatoire sur un site Natura 2000 et l'adaptation des moyens de gestion. Ils apprennent ainsi l'utilisation de la débroussailleuse et de la tronçonneuse en toute sécurité. Outre la valorisation pédagogique, il s'agit également d'une action concrète et complémentaire pour la gestion des milieux. En début d'année 2021, les élèves sont intervenus sur le versant sud du Vignac et sur la plantation de pins. Ils devaient intervenir sur le secteur de la coupe de pins pour gérer la présence d'espèces exotiques mais faute de temps devaient revenir plus tardivement. L'action a été reportée du fait du nouveau confinement et des mesures sanitaires.

Questions : Monsieur Lauberton demande quelles sont les espèces présentes sur ce secteur. L'animatrice précise qu'il y a surtout des espèces exotiques échappées de jardin (buddleia, yucca, bambous, cotoneaster…).

Monsieur Moussion demande ce qui va advenir de cette zone. L'animatrice indique qu'après les remontées faites par les riverains le CEN a pris conscience de l'importance de ce boisement et qu'il a été acté le maintien de l'espace boisé avec l'ambition de favoriser le développement des essences locales. Elle rappelle ici les impacts nocifs du pin sur le site (incendie, chenilles processionnaires et perte de biodiversité).

Par ailleurs, l'action de réouverture et d'entretien du vallon du Vigouille a été reconduite sur les secteurs déjà gérés afin de limiter la repousse ligneuse. Nous rappelons ici que cette zone humide est le support d'une biodiversité extraordinaire bien que le sonneur à ventre jaune n'est pas été retrouvé cette année.

Commentaires : Monsieur Charbonnaud précise qu'avant le ruisseau était visible.

En effet la végétation se referme rapidement sur cette partie humide. La dynamique très importante nécessite des actions récurrentes de réouverture

Enfin, suite à une demande de riverains, relayée par Monsieur Moussion, le CEN a fait intervenir l'entreprise d'insertion APHL pour l'entretien des cheminements. Cette action sera reconduite si besoin cette année.

Commentaires : l'animatrice indique qu'il s'agit de chemins ruraux, à la charge normalement des communes.

1.2.3. Chartes Natura 2000

L'animatrice entame la recherche des différentes propriétaires et usagers pour la signature de chartes.

Commentaires : Monsieur Perez intervient sur la question des biens vacants qu'il serait possible de mener conjointement.

Siège : Saint-Gence
6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
tél. 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org

Site de Billère
28, route de Bayonne - 64140 Billère
tél. 05 59 32 65 19
billere@cen-na.org

Site de Poitiers
44 bd Pont-Achard - 86000 Poitiers
tél. 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org

1.2.4. Soutien aux collectivités publiques

Le suivi des mesures compensatoires se poursuit avec notamment la restauration du site des chaumes des Beaudries.

Le CEN est partenaire du CD16 dans la rédaction du plan de gestion de l'ENS.

Commentaires : Monsieur Bergeron précise qu'il n'y aura pas de plan de gestion sur ce site puisque le site du Conservatoire est déjà pourvu d'un DAGC.

L'animatrice répond que celui n'est plus valide depuis 5 ans et que le périmètre de l'ENS est beaucoup plus grand que celui du CEN. De plus l'actualisation des données est pour l'instant supportée par le CEN mais il ne sera pas étendu des surfaces non maîtrisées par le CEN.

1.3. Suivis biologiques et socio-économiques

1.3.1. Etude phytosociologique

Le suivi mené par Charente Nature sur le site en 2020 n'a pas permis de retrouver le sonneur à ventre jaune. Cette information ne précise pas si l'espèce a disparue mais n'est pas de bon augure. En effet, l'espèce affectionne les mares pionnières. Or la seule mare retrouvée par Charente Nature est trop développée pour lui permettre de se développer. Les dernières observations mentionnaient une mares plus éloignée qui n'a cependant pas été retrouvée du fait de la fermeture trop importante de la végétation et de son inaccessibilité (d'où l'intérêt de rouvrir progressivement ces milieux).

1.3.2. Étude du diagnostic pastoral du site

Le Conservatoire mène un projet d'installation d'éleveur ovin et/ou caprin sur les chaumes calcaires. Il a pour cette occasion recruté Anaïs DARDIER sur cette problématique de construction d'appel à candidature mais aussi pour améliorer la gestion pastorale en cours (aménagement de renfends, rotation sur le site, capacité maximale en secteur de restauration ou en entretien, période …).

Commentaires :

Isabelle BLICQ indique que pour faciliter ce travail et en lien avec le futur PLUi il sera intéressant de prendre en compte les potentiel Np et Ap pour la construction de structures d'équipement d'un éleveur.

2. Suivi du tableau de bord et bilan de l'année

2.1.1. Tableau de bord

Le tableau de bord qui est présenté permet de suivre l'ensemble des actions mises en œuvre sur le site. Considérant l'âge du Docob, il est facilement compréhensible que certaines d'entre elles sont désormais obsolètes.

Ainsi si l'action a déjà été réalisée ou si son objectif initial est rempli, la fiche correspondante peut être modifiée avec de nouveaux indicateurs de réussite.

Certaines indications expliquent les actions en cours.

Siège : Saint-Gence
6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
tél. 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org

Site de Billère
28, route de Bayonne - 64140 Billère
tél. 05 59 32 65 19
billere@cen-na.org

Site de Poitiers
44 bd Pont-Achard - 86000 Poitiers
tél. 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org

2.1.2. Perspectives 2021-2022

L'animatrice informe des différentes actions qui vont avoir lieues l'année prochaine pour la dernière tranche du marché d'animation.

Ainsi pour les actions d'information et de sensibilisation, le temps prévu de 5,5 jrs devra permettre de poursuivre bien entendu les sorties scolaires et grand public ainsi que le relai auprès du Lycée agricole. Il serait souhaitable comme stipulé lors de la présentation qu'une sortie réservée aux élus et agents communaux soit réalisée. Afin de préserver le patrimoine naturel et historique, l'animatrice propose l'organisation de chantier nature permettant une meilleure appropriation des enjeux.

Le temps d'animation pour l'assistance techniques aux porteurs de projets n'est pas important puisque le CEN est gestionnaire de plus de 70 % de la surface du site N2000. Cependant l'animation et le suivi des contrats et des chartes ainsi que le soutien aux politiques publiques (PLU, ENS) demande une forte participation.

Enfin, la vie du site et la veille sur les activités nécessitent 10.5 jours d'animation. L'année suivant verra notamment la poursuite du projet d'installation d'un éleveur, la promotion de l'atlas de la biodiversité et le souhait de développer des sciences participatives sur le site.

Commentaires : Monsieur Pérez demande à Romane Clochard de présenter son stage qui vise à inventorier les parcelles communales de Claix, leur gestion et leurs enjeux. Il précise que le CEN accompagnera l'étudiante lorsque les enjeux seront d'ordre naturaliste.

2.1.3. Bilan annuel

A l'heure actuelle et malgré les circonstances sanitaires, le bilan de l'année est le suivant :

- La mission animation est finalisée pour l'année. Une plaquette supplémentaire a été réalisée. Seule l'affiche pour la sortie grand public n'a pas été faite d'où l'écart des 30€.
- L'assistance technique est en cours avec en particulier le suivi des contrats Natura 2000 et le suivi de l'ENS, PLUi
- Le suivi scientifique et la veille sur les activités socioéconomiques se poursuivent
- L'assistance administrative qui se concrétise par ce copil et la présentation du bilan

3. Informations diverses

Le renouvellement des panneaux et de la signalétique va s'inscrire sur une longue période visant dans un premier temps à l'élaboration de 3 panneaux pour les entrées principales et leur pose cette année.

Il semble également urgent de revoir la circulation sur le parking et de repenser le stationnement à l'entrée du hameau des Beaudries. Il est proposé de réunir l'ensemble des acteurs concernés pour en discuter.

Commentaires : Madame Thomas propose d'établir un parking sur les pelouses en amont du hameau. Madame Blick lui répond que si les parcelles sont inscrites dans l'APPB il ne sera pas possible de modifier la nature du milieu. Par ailleurs elle souligne qu'il s'agit là de milieux important en terme de conservation et qu'il serait regrettable voir dommageable de

Siège : Saint-Gence
6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
tél. 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org

Site de Billère
28, route de Bayonne - 64140 Billère
tél. 05 59 32 65 19
billere@cen-na.org

Site de Poitiers
44 bd Pont-Achard - 86000 Poitiers
tél. 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org

les supprimer. Charge à la commune de mettre un panneau sens interdit à l'entrée du cheminement.

Siège : Saint-Gence
6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
tél. 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org

Site de Billère
28, route de Bayonne - 64140 Billère
tél. 05 59 32 65 19
billere@cen-na.org

Site de Poitiers
44 bd Pont-Achard - 86000 Poitiers
tél. 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org